

**Ecole élémentaire du Hohberg**

10 rue du Hohberg

67 200 STRASBOURG

Tel : 03 68 98 52 13

Courriel : ce.0672758j@ac-strasbourg.fr

UAI de l'école : 0672728 J

27 classes

## Procès-verbal de la 3e séance ordinaire du conseil d'école Année scolaire 2023 / 2024

Mardi 04 juin 2024, de 17h30 à 19h30

**Participants à la séance :**

NOM Prénom	STATUT	NOM Prénom	STATUT
<b><i>Equipe pédagogique</i></b>			
FARAH Olivia	<i>Enseignant</i>	AJERAGE Roxane	<i>Enseignant</i>
BECKER Yvan	<i>Enseignant</i>	OURAMDANE Ourdia	<i>Enseignant</i>
BELAKEHAL Kamel	<i>Enseignant</i>	REIGNIER Véronique	<i>Enseignant</i>
BELLOM Clémence	<i>Enseignant</i>	MBOUKOU Ludwina	<i>Enseignant</i>
LE PEZENNEC Sébastien	<i>Enseignant</i>	PETYNIAK Aleksandra	<i>Enseignant</i>
ZWINGELSTEIN Méline	<i>Enseignant</i>	MAUILLON Lauranne	<i>Enseignant</i>
DEMILLY Sandrine	<i>Enseignant</i>	VERHEYE Clara	<i>Enseignant</i>
DE MORO Aymeric	<i>Enseignant</i>	RODICQ Jeanne	<i>Enseignant</i>
HETZEL Eric	<i>Enseignant</i>	BEAUVIEUX Sarah	<i>Enseignant</i>
FUGER Marina	<i>Enseignant</i>	CASSIBI Elodie	<i>Enseignant</i>
SERRES Emilie	<i>Enseignant</i>	LESAGE Emilie	<i>Enseignant</i>
		MATTEI Corinne	<i>Enseignant</i>
HEITZMANN Alain	<i>Directeur Ecole Elem.</i>	TOMAS CASCALLO Nuria	<i>Enseignant</i>
TISSERANT Marie	<i>Enseignant</i>	SCHILLIO Thierry	<i>Enseignant</i>
EVA Mathilde	<i>Enseignant</i>	VELTEN Corinne	<i>Enseignant</i>
<b><i>Parents élus</i></b>			

FELTEN Anne-Sophie	<i>Représentant des parents</i>	SAMRIOUI Asmae	<i>Représentant des parents</i>
WOLFF Laurence	<i>Représentant des parents</i>	DUFOUR Amélie	<i>Représentant des parents</i>
Malika ELKADDOURI	<i>Représentant des parents</i>	TEYSSIER Loïc	<i>Représentant des parents</i>
<b>EUROMETROPOLE et autres structures</b>			
MBIMBE Kevin	<i>Service civique</i>	SCHUSTER Marion	<i>RPS Ville de Strasbourg</i>
LAFARGUE Gabriel	<i>Représentant AFL 67</i>	OZENNE Pierre	<i>Elu Ville de Strasbourg</i>
FREMONT Damien	<i>Elu CEA</i>	SOYSAL Rabia-Jasmine	<i>RPS adjointe</i>
Debora MARTINEZ	<i>Association Thémis</i>		
<b>Elèves délégués d'école</b>			
LANGENIER Mia	<i>Délégué d'école</i>	NACIVET Rosalie	<i>Délégué d'école</i>
	<i>Délégué d'école</i>	BOUSSIOUF Aladine	<i>Délégué d'école</i>

**Absents excusés :**

Toutes les autres personnes conviées au Conseil d'Ecole ont été excusées.

-----  
**Tour de table**  
 -----

**Questions des élèves délégués d'école, présents au Conseil :**

- Pourquoi n'y a-t-il pas plus de pain à la cantine ?

*Réponse RPS : La Ville de Strasbourg calcule le grammage. Chaque enfant a droit à une tranche de pain par jour.*

- Est-ce que l'on peut lire les livres qui sont sur l'étagère pendant la récréation ?

*Réponse Ecole : Les livres sont en libre-service pendant la récréation. Il faut les remettre à la fin de la récréation.*

- Pourquoi le chauffage ne fonctionne-t-il pas en classe ?

*Réponse RTS : Le chauffage a été coupé mais la météo n'était pas clémente, donc il se peut qu'il fasse un peu froid. Dans certaines classes il y a souci technique avec la soufflerie, en cours de traitement.*

---

## 1. Effectifs, équipe et répartition pédagogiques – perspectives 2024/25

- *Prévisions effectifs élèves 2024/25 :*

Du fait de l'ouverture de l'école Mentelin et de la resectorisation scolaire du quartier, de nombreux changements interviennent à la rentrée prochaine.

A priori 336 élèves sont prévus en septembre 2024.

Il y aurait :

- 5 CP et 5 CE1 dédoublés : 14 élèves par classe en moyenne
- 3 CE2 : 22 élèves par classe
- 2 CM1, 2 CM2 et 1 CM1-CM2 : 27 élèves par classe environ  
Soit 18 classes + 1 ULIS + 1 UPE2A = 20 classes en tout

Ces prévisions vont probablement changer d'ici la rentrée, du fait des habituels départs et arrivées de nouveaux élèves, et des nombreuses dérogations entrantes/sortantes demandées par des parents d'élèves.

- *Equipe enseignante :*

- Départs prévus en fin d'année scolaire :

- M. GALAND-CM1
- Mme AJERAGE-CE1
- Mme BEAUVIEUX-CE2
- Mme CASSIBI-CP
- Mme BARTHLY-CP
- Mme SERRES-CM1
- M. SCHILLIO-CM2
- Mme TOMAS CASCALLO-CE1
- Mme RODICQ-CP
- Mme ZWINGELSTEIN-UPE2A

- Arrivées prévues :

- Mme SCHULER en UPE2A
- Mme FISCHER, maître G du RASED

## 2. Point sur les projets en cours :

- **Projets à l'échelle de l'école :**

- A l'échelle de l'ensemble de l'école, le projet de « Conseil des enfants » porté par l'association Themis, la Ville de Strasbourg et l'Education Nationale est poursuivi. Il s'agit d'un « dispositif

expérimental visant la constitution d'un conseil territorial des enfants, expérimentation préalable au développement de conseils dans l'ensemble des quartiers de la ville ».

Le dispositif évolue cette année :

Dans toutes les classes du CE2 au CM2 des délégués sont élus (soit 24 délégués de classe).

En CM1 et CM2 sont également élus 8 délégués d'école, qui représenteront l'ensemble des élèves de l'école lors des 3 conseils d'école annuels.

Ces 8 délégués portent lors des Conseils d'Ecole des questions, demandes, projets issus de conseils et de concertations effectués dans les classes. En retour, ils assurent la transmission des réponses fournies lors des conseils d'école à tous les autres élèves.

- « Ecole et Cinéma » : de nombreuses classes sont inscrites à ce dispositif, qui permet d'emmener les élèves voir des films intéressants au cinéma à un tarif avantageux.

### **Projets par niveaux au 3<sup>e</sup> trimestre :**

- CP :
  - o Animation apiculteur en mai
  - o Rallye lecture avec les GS
  - o Chorale
  - o Km Solidarité avec les GS
  - o Ecole du dehors
  - o Sorties au musée
  - o Cérémonie de fin d'année : livre offert à chaque élève
- CE1 :
  - o Classes transplantées sans nuitées Poney
  - o Journée sportive organisée à l'ASPTT
- CE2 :
  - o Semaine d'escalade pour 3 classes
  - o Ecole et cinéma
  - o Sorties au musée
  - o Sorties au Vaisseau
- CM1 :
  - o Projet d'astronomie des 4 classes de CM1
  - o Chorale
  - o Ecole et cinéma
  - o Sortie à Saverne
  - o Intervention de la SNCF sur les dangers, les comportements à adopter
  - o 2 classes : visite du château du Hohlandsbourg en juin
- CM2 :
  - o 2 classes en classe de mer à Saint Malo en mars
  - o 2 classes en classe de neige en février
  - o 2 classes de CM2 : sortie accrobranche en fin d'année
  - o Ateliers musicaux pour les 4 classes

- Animation Euro-voyageurs sur l'Europe

#### Projets collectifs :

- Batucada avec des classes de CP, CE1 et CE2
- Km Solidarité
- Kermesse des mathématiques avec les CP, CE1 et CE2
- Du 10 au 15 juin : semaine « à l'école à vélo »
- Opération « Petit-déjeuner à l'école »

### **3. Vie de l'école :**

- Kermesse de l'école :

La kermesse prévue le vendredi 07/6 à 16h30 doit malheureusement être annulée, pour des raisons indépendantes de notre volonté.

En effet le plan Vigipirate ayant été porté au niveau "Urgence attentat", les conditions de sécurité requises par ce dispositif national ne peuvent être garanties dans l'école lors d'une kermesse qui accueille plusieurs centaines de personnes.

La journée des enfants, prévue le 28/6 sur temps scolaire, est cependant maintenue.

D'autres actions pourront avoir lieu au cours du mois de juin : tombola, vente de glaces, etc.

La question de l'organisation de cet événement, et de la responsabilité afférente, se pose d'autant plus dans un contexte sécuritaire problématique.

Une solution serait d'avoir une association de parents d'élèves qui pourrait assurer et assumer cette organisation. Bien entendu l'équipe pédagogique soutiendrait et accompagnerait cette association, et participerait à la logistique de l'événement.

Du fait de l'annulation de la kermesse, les parents élus proposent d'organiser des ventes de gâteaux afin de récolter des fonds pour financer des futurs projets pour l'école.

- Retards des élèves :

Nous constatons une augmentation importante des retards d'élèves à 8h30 et 14h.

Pour des raisons de sécurité (Plan Vigipirate au niveau "Urgence attentats") et pour des raisons logistiques (manque de personnel pour assurer l'accueil de ces élèves), nous demandons aux parents de veiller au strict respect des horaires scolaires.

Nous rappelons aux parents que les enfants, tant qu'ils ne sont pas entrés dans l'enceinte de l'école, sont sous leur responsabilité légale.

Il est bien entendu possible d'appeler l'école en cas de retard, pour organiser l'arrivée de l'enfant à la récréation ou plus tard dans la journée.

En aucun cas les enfants (et leurs parents) ne doivent passer par l'école Maternelle pour accéder à l'école élémentaire lorsqu'ils sont en retard.

- Nous proposons d'ajouter un nouveau point au règlement intérieur de l'école : "Un point du permis sera retiré en cas de retard de l'élève à 8h30 ou 14h".

*VOTE : La majorité est pour l'adoption de cette nouvelle règle dans le règlement intérieur de l'école.*

- Journée des enfants le vendredi 28 juin sur temps scolaire

#### **4. STRASBOURG EUROMETROPOLE :**

- **Locaux :**

- *Occupation estivale de l'école par une association :*

Nous avons appris de manière fortuite qu'une importante association avait obtenu de la Ville le droit d'occuper et d'utiliser une grande partie des locaux de l'école durant l'été.

Sans préalable, la Ville a ainsi demandé aux enseignants de quitter les salles de classe dès la fin des cours le 05/7, et de ne pas y revenir avant que l'association en question ne quitte les lieux au mois d'août. Après discussion et sur notre demande, il nous est permis de rester dans les locaux jusqu'au 09/7 au soir.

Pour rappel, la législation prévoit cette condition :

*Article 216-1 du code de l'éducation :*

*La décision d'utiliser les locaux scolaires en dehors du temps scolaire appartient au maire. Il doit au préalable consulter le conseil d'école.*

La Ville n'ayant pas respecté cette condition légale, il est légitime de se demander si cette occupation peut avoir lieu. Une consultation préalable aurait permis de juger de la pertinence et de la faisabilité d'une telle occupation.

En effet, cet été, 16 classes doivent fermer dans le groupe scolaire, pour être transférées à l'école Mentelin. Les 16 enseignants concernés, ainsi que d'autres, ont nécessairement besoin de pouvoir être dans leur classe au début des vacances scolaires, pour ranger, trier, etc et préparer ce déménagement.

Nous ne remettons en aucun cas en question le droit qu'à la Ville, propriétaire des locaux, de les mettre à disposition d'une association hors temps scolaire. Mais il eut été particulièrement judicieux d'en informer au préalable l'école, comme la loi le préconise, pour pouvoir discuter conjointement des possibilités de mise en œuvre de cette occupation.

Mme Schuster (RPS) précise qu'elle n'était pas informée de cette occupation de l'école.

Les ATSEM travaillent au mois de juillet. Elles ne pourront pas occuper les salles de classe.

*Réponse Ville : M. Ozenne dit qu'il n'était pas informé de l'occupation de l'école par cette association, et qu'il va se renseigner à ce sujet.*

- *Espace vert cour A :*

La végétalisation de cette cour est visiblement difficile, pour des raisons diverses et pas toujours claires : problèmes techniques d'engazonnement, inadéquation entre le choix d'avoir de l'herbe sur une très grande surface et le nombre d'élèves utilisant cet espace, etc.

Quoi qu'il en soit, cette partie de la cour a été réensemencée et est actuellement fermée aux élèves, ce qui complique l'organisation des accueils et des récréations pour plusieurs mois encore.

Si d'ici l'automne prochain la cour n'était toujours pas correctement engazonnée et utilisable par les élèves, il y aurait lieu de se mettre autour de la table avec les services municipaux pour discuter d'autres solutions à apporter à l'aménagement de cet espace.

Il serait intéressant de voir et savoir comment cela se passe sur d'autres sites scolaires de l'Eurométropole, eux aussi déminéralisés et végétalisés.

*Réponse Ville : M. Ozenne : Le RTS doit prendre contact avec M. Leymarie afin d'avoir une date d'utilisation de l'espace vert.*

*Réponse RTS : il faut attendre la rentrée de septembre pour pouvoir utiliser à nouveau cet espace.*

- *Gymnase et plateau sportif :*

*Réponse Ville :*

*M. Ozenne : Une plateforme sera reconstituée sur le plateau sportif à la place des préfabriqués, durant l'été.*

*Des travaux d'étanchéité doivent être réalisés dans une partie du gymnase du collège.*

*La priorité est donnée pour un budget de 80 000€ sur les travaux du gymnase du collège.*

*Les travaux de rafraîchissement seront envisageables pour le gymnase de l'école. Actuellement il n'y a pas de danger avéré.*

- *Bâtiment B et cour B :*

*Réponse Ville :*

*M. Ozenne : La démolition est prévue à partir du mois de septembre 2024, jusqu'à la fin de l'année scolaire prochaine. En premier lieu, des travaux à l'intérieur du bâtiment seront réalisés afin de ne garder que la structure béton. Puis la structure béton sera démolie.*

*Une plateforme sera réalisée à l'endroit du bâtiment.*

*L'usage de la cour B par les élèves sera possible par la suite.*

*Des groupes d'habitants ont lancé un projet sur l'utilisation des espaces verts adjacents à la cour B par le biais d'un atelier de projet.*

*La municipalité ne souhaite pas de construction sur cet espace.*

*Cet espace devrait donc pouvoir être utilisé par l'école.*

• **Ecole Mentelin :**

- Y aura-t-il un retard de livraison ?

*Réponse de M. Ozenne : Il n'y aura pas de retard de livraison. Double objectif pour le 1er septembre : rentrée + fin de travaux de voirie.*

- Quand les enseignants auront-ils accès à l'école pour s'installer, faire des réunions de préparation ?  
Y aura-t-il une équipe de déménagement à disposition ? Si oui, quand ?

*Réponse de M. Ozenne : Le bâtiment doit être réceptionné (acte juridique qui donne possession du bâtiment à la ville)  
La directrice va piloter ses aspects avec les services de la ville.*

- Y aura-t-il une autre visite organisée pour le personnel périscolaire ?

*Réponse de M. Ozenne : L'organisation d'une autre visite de l'école peut être organisée.*

- Pourra-t-on circuler dans la rue Mentelin ?

*Réponse de M. Ozenne : La rue Mentelin ne permettra plus d'accéder en voiture à la Montagne Verte. Des blocs ont été mis en place. Le niveau de circulation est baissé. Il est possible de faire demi-tour au bout de la rue.  
Des cheminements piétons sont en train d'être installés. Un bus circulera dans la rue Mentelin et le terminus sera au bout de la rue.*

- Y aura-t-il un toboggan et un espace vert ?

*Réponse de M. Ozenne : Il y aura une aire de jeux et sur le toit un espace potager-jardin sur le toit.*

- **Futur Collège Mentelin : informations données par M. FREMONT, élu de la CEA :**

La construction est prévue pour un budget de 30 millions d'euros d'ici 2028. Le collège aura une thématisation « Sport et mouvement » au niveau du projet architectural, des équipes. Il s'agit du 3<sup>ème</sup> collège avec thématisation en Alsace. C'est une impulsion de la CEA suivie par l'éducation nationale.

Il s'agira d'un collège de secteur de taille modérée de 500 élèves. Il y aura une cuisine de production sur place.

La construction d'un gymnase est intégrée pour un budget de 4,3 millions d'euros dans le projet, une salle de fitness et un aménagement particulier de la cour.

On ne sait pas encore à ce jour si une filière bilingue sera intégrée dans le collège.

- Les élèves de l'école des Romains seront-ils affectés au collège Mentelin ?  
La sectorisation est encore en discussion.

- Le collège sera-t-il en REP ?  
Des discussions seront à prévoir avec l'Education nationale.

- Un nouveau lycée est-il prévu à Koenigshoffen ?  
Il s'agit de la compétence de la Région.

- **Sécurité Rue Ovide :**

Les barrières mobiles installées par la Ville en juin 2023 n'auront fonctionné et rempli leur rôle que quelques jours. Dès juillet 2023, les cadenas permettant de les fermer ont disparu et n'ont pas été remplacées par les services municipaux, malgré plusieurs signalements et demandes de notre part.

De fait, de nombreux véhicules empruntent donc toujours cette voie, malgré les panneaux d'interdiction. Ils mettent ainsi en danger les centaines d'élèves et parents qui utilisent quotidiennement cette rue et se

déplacent à pied au milieu de la chaussée, se pensant protégés par la signalisation en place. La circulation des voitures dans cette rue est d'autant plus importante en ce moment que les travaux de voirie dans le quartier bloquent et dévient certains axes actuellement.

Une nouvelle fois, nous demandons que soit le plus rapidement possible remise en place la possibilité matérielle de fermer les barrières, par un cadenas ou autre. La sécurisation de cette rue doit rester une priorité pour tous les usagers du quartier, en particulier pour les enfants. Il serait dommage qu'un accident de personne vienne confirmer et cette problématique, et lui donne une publicité malheureuse.

La police ne vient plus depuis que ces barrières ont été installées.

Les parent d'élèves ont sollicité la mairie : la police devrait venir une fois par semaine selon les engagements. Le directeur conclut en rappelant que reposer des cadenas serait une solution simple, rapide et peu coûteuse à mettre en place.

*Réponse Ville :*

*M. Ozenne : Le 13 juin 2024, il y aura une réunion bilan sur les rues adjacentes à l'école. Une décision sera prise sur le statut de la rue Ovide.*

- **Services périscolaires :**

Les activités périscolaires du mardi et vendredi sont terminées pour cette année scolaire. Les parents ont été conviés à la dernière séance.

Les inscriptions pour les ateliers éducatifs auront lieu à partir du 15 août. Des informations seront transmises par mail.

Au mois de septembre, les parents recevront un mail pour s'inscrire via le Kiosque Famille.

Il y aura 3 activités en moins par jour (mardi et vendredi).

Aucun RPS n'est recruté à ce jour pour l'école Mentelin. On ne sait pas si des activités seront organisées à la rentrée.

- **Périscolaire du matin et du soir (AFL 67) :**

L'inscription se fera dorénavant par formulaire numérique. A partir du printemps pour la rentrée prochaine, la mise en place de l'inscription numérique sera effective.

Le RPS et le directeur de l'école maternelle transmettront aux parents le site pour s'inscrire dès le CP.

- **JSK :**

Le 15 juin 2024 : le quartier du Hohberg fête ses 60 ans ! L'association cherche des animations et sollicite l'école pour mener un projet en commun.

## **5. Divers**

- **Parents élus :**

Suite à une situation de mal-être vécue par des élèves, une rencontre a été organisée entre un enseignant, le directeur, les parents d'élèves et des parents élus. Le compte-rendu a été transmis à l'Inspectrice de l'Education nationale qui va apporter des réponses aux familles concernées.

- **Espace Parents :**

Un dispositif de rencontre avec les parents d'élèves a été mis en place, en collaboration avec l'AFL. Il donne la possibilité aux parents de se retrouver pour échanger de manière informelle ou thématique, et pour rencontrer des personnes et des structures liées à l'école (CSC, associations, etc.).

Espérons que ce dispositif continue de se développer et attire de plus en plus de parents à l'avenir.

\*\*\*

**A Strasbourg, le 04 juin 2024**

**Alain HEITZMANN**

Président du conseil d'école, en sa qualité de directeur

**Mme FARAH**, secrétaire de séance